

Édition 2015

Collège Arthur Rimbaud

Belfort

*préparons
l'avenir des
jeunes dans le
Territoire*





▲ La cour du collège

Le hall d'entrée ▼





Le passage au collège est un moment fort de la vie de chaque enfant. Avec ses nombreux professeurs, matières et options, c'est un nouveau monde à découvrir, qui marque la fin du cycle primaire. Il est donc primordial que chaque élève puisse intégrer facilement son nouvel établissement scolaire et s'y sente bien durant les quatre années qu'il va y passer. C'est précisément l'objectif que le Conseil général s'est fixé à travers le programme « Contrat-Collèges 2004-2014 » : offrir les meilleures conditions d'accueil et de réussite aux élèves.

Ce programme pluriannuel de modernisation de l'ensemble des collèges publics du département constitue le socle de notre politique en matière d'éducation. Il vise à favoriser l'égalité des chances entre chaque élève, qu'ils soient scolarisés à Belfort, Giromagny ou Beaucourt en dotant chaque établissement d'équipements de qualité adaptés aux exigences pédagogiques.

Mais la démarche du Conseil général ne se limite pas à l'entretien des bâtiments et nous avons voulu aller bien au-delà des seules compétences obligatoires en améliorant la vie quotidienne, dans et à l'extérieur de l'établissement, pour une scolarité épanouie. Pour cela, et en lien étroit avec les équipes pédagogiques, l'Environnement numérique de travail (ENT90) est proposé dans l'ensemble des collèges et d'autres projets ont été mis en place tels que Cultures-Collèges ou les séjours d'intégration au Malsaucy. De plus, tous les établissements du département seront raccordés à la fibre optique d'ici l'été 2015, afin d'accroître encore les usages du numérique qui ne cessent de se développer dans l'enseignement.

De nombreux autres services sont proposés comme la prise en charge des transports scolaires ou encore des tarifs de demi-pension accessibles à tous.

Dernière initiative, les établissements peuvent s'approvisionner avec des aliments issus de l'agriculture de proximité et préparer ainsi des repas de qualité aux demi-pensionnaires dans le cadre de la démarche « Bien manger dans le Territoire ».

Vous découvrirez l'ensemble de ces dispositifs plus en détails dans ce document qui se veut être une véritable carte d'identité du collège avec son projet d'établissement, ses coordonnées, la présentation de l'équipe pédagogique, les langues et options proposées, etc.

Enfin, dans un contexte budgétaire difficile, le Conseil général a décidé de maintenir les crédits dédiés aux collèges publics lors de l'année scolaire 2014/2015 car l'éducation de nos enfants constitue une priorité pour la Collectivité.

L'ensemble de ces actions illustrent la dynamique engagée par le Conseil général, dans un dialogue constant avec la communauté éducative car c'est tout ensemble que nous réussirons à améliorer le collège.

Yves Ackermann

Président du Conseil général
du Territoire de Belfort

Dominique Retailleau

Conseiller général délégué à l'éducation,
à la vie scolaire et à la jeunesse



▲ Le CDI

Le foyer des élèves ▼



FICHE D'IDENTITÉ DU COLLÈGE

► Collège Arthur Rimbaud

55, faubourg des Ancêtres

90000 BELFORT

Tél. 03 84 21 56 12

Fax 03 84 21 97 87

Courriel: ce.0900018f@ac-besancon. fr

► **Nombre d'élèves :** 433

► **Nombre de demi-pensionnaires :** 186

► **Nombre de classes :** 18

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

► **Principal :** M. Philippe Naas

► **Principal adjoint :** M. Stéphane Fagot

► **Conseiller principal d'éducation :** M. Rabah Ouriachi

► **Gestionnaire :** M^{me} Fatima Kueny

► **Secrétaires :** M^{mes} Isabelle Guillen et Christine Plenet

SPÉCIFICITÉS

► Classes musicales (CHAM)

► 3^e découverte professionnelle 3 heures

LANGUES

► **LV1 :** anglais pour les classes de 6^e, 5^e, 4^e, 3^e

► **LV2 :** allemand, italien pour les classes de 4^e et 3^e

► **Langue ancienne latin** pour les classes de 5^e, 4^e, 3^e

► **LV européennes anglais** pour les classes de 4^e et 3^e

► **Classes et sections bilangues :** allemand-anglais

HORAIRES

► **Début des cours le matin :** 8 heures

► **Fin des cours le matin :** 12 heures

► **Début des cours l'après-midi :** 13 heures

► **Fin des cours l'après-midi :** 17 heures

► **Horaires de la demi-pension :** 12 heures à 14 heures

► **Accompagnement éducatif :** de 13h à 14h et de 16h (selon cours) ou 17h à 18h, proposé aux élèves volontaires de toutes les classes les lundis, mardis, jeudis et vendredis (aide aux devoirs en priorité, pratique artistique et culturelle, pratique orale de l'anglais).



▲ La salle multimédia

La salle de sciences ▼



Le projet d'établissement

Dans le respect de chacun et pour permettre la réussite de tous, le collège Arthur Rimbaud tisse des relations de confiance avec les familles et offre aux élèves la possibilité de construire leur projet en choisissant parmi de nombreuses options et pratiques proposées.



Le mot du principal : Philippe Naas

Le collège Rimbaud est porteur des valeurs de la République et à ce titre décline ses actions autour de **trois axes forts qui sont : l'en-**

seignement avec pour objectif premier la réussite de tous les élèves, **la formation** des citoyens de demain en développant leur sens de la responsabilité et de l'engagement, **l'épanouissement de l'individu**, notamment par le biais d'une ouverture culturelle en tant que spectateur mais aussi en tant qu'acteur. C'est là notre conception de l'éducation, dans une acception la plus large possible, qui prend en compte l'élève dans sa globalité selon la formule consacrée. Notre projet d'établissement est fondé sur cette conception et s'inscrit dans le socle commun de compétences et de connaissance, engagement de l'École avec la Nation. Dans le respect de la charte promulguée de notre ministre, l'établissement attache, en outre, une importance fondamentale à la laïcité.

Nous conduisons l'ensemble de nos actions dans le souci permanent de la plus grande équité et dans une prise en compte optimale de l'hétérogénéité des publics accueillis. De manière plus spécifique, les élèves qui souhaitent parfaire leur pratique instrumentale sont accueillis en classes musicales, en partenariat avec le conservatoire et ceux qui sont motivés par les langues ont la possibilité de suivre un enseignement simultané de l'allemand et de l'anglais dans des sections bilangues dès la 6^e.

Les élèves pourront construire leur projet personnel et par là même réussir leur scolarité par le recours complémentaire à de nombreuses actions de sensibilisation et de formation dans les domaines de la culture, de la santé et de la citoyenneté.

Une situation privilégiée

Situé au centre ville de Belfort, jouxtant l'IUT (Institut universitaire de technologie) et à côté de la bibliothèque universitaire, le collège Arthur Rimbaud bénéficie de la proximité de lieux culturels et sportifs tels que le théâtre Granit, le Cinéma des quais, le gymnase Léo Lagrange et le gymnase du Phare.

Par ailleurs, très bien desservi par les transports scolaires, il est le lieu d'échanges fructueux avec les élèves, les familles et les partenaires extérieurs.

Un collège moderne

Rendu plus fonctionnel depuis 2004 par les travaux du Conseil général, le collège Arthur Rimbaud est entré dans l'espace numérique de travail le 1^{er} septembre 2009. Celui-ci offre la possibilité pour les familles d'avoir le suivi scolaire par internet.

Des options nombreuses et variées

Le collège accueille des classes musicales et des classes et sections bilangues (anglais-allemand dès la 6^e). Il offre l'option Latin dès la 5^e, l'option Anglais européen en 4^e/3^e et l'option Découverte professionnelle aux élèves de 3^e pour leur permettre une meilleure connaissance du monde professionnel. Pour enrichir l'enseignement des langues, des voyages linguistiques sont organisés en Angleterre, Allemagne et Italie. Enfin, des heures d'aide et de soutien sont données aux élèves en difficultés.

Une adhésion aux cordées de la réussite

En partenariat avec l'UTBM (Université de technologie de Belfort-Montbéliard), l'objectif est de favoriser l'ambition scolaire pour des élèves souhaitant poursuivre des études longues en préparant notamment l'accès des filles aux filières scientifiques.



▲ La salle de technologie

Le CDI ▼



Contrat-Collèges

Grâce à l'opération Contrat-Collèges 2004-2014 menée par le Conseil général, les élèves et les enseignants du collège Arthur Rimbaud disposent aujourd'hui d'un établissement à la pointe du progrès.

Le dispositif Contrat-Collèges est un vaste programme de modernisation qui a pour objectif d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives un environnement de travail homogène et performant dans l'ensemble des établissements publics du département.

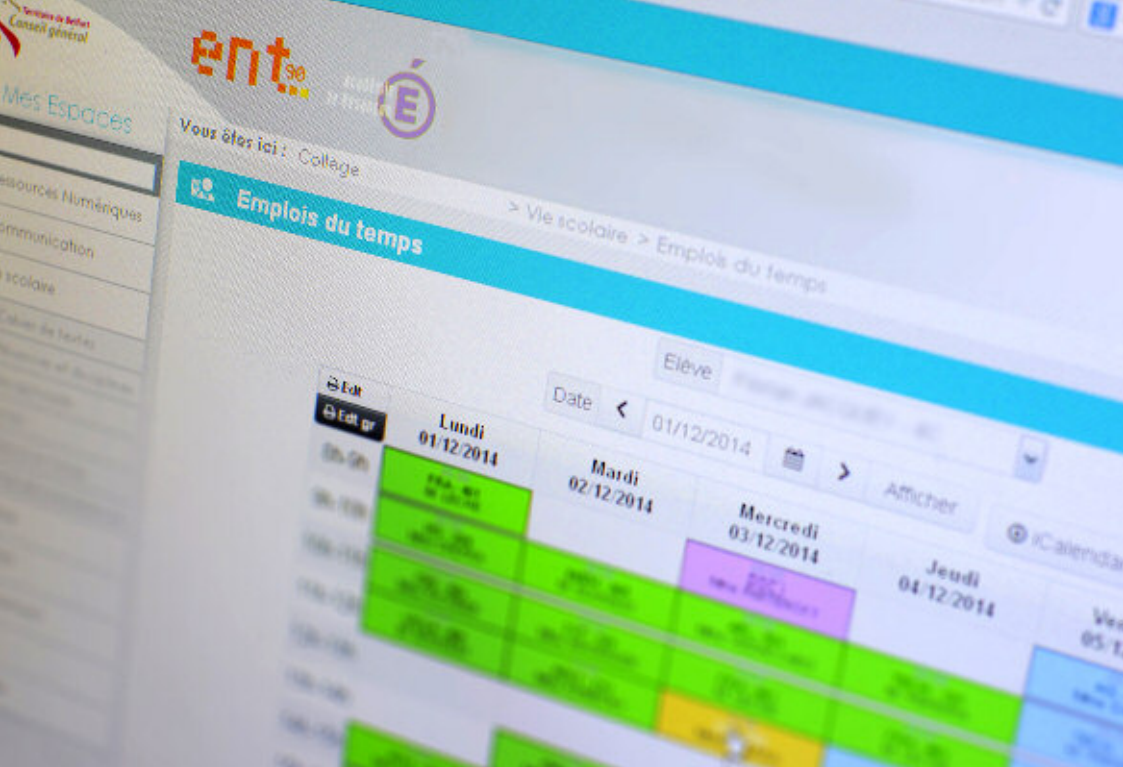
Cet élan de modernisation s'accompagne d'actions complémentaires telles que l'Environnement numérique de travail ou l'opération Cultures-Collèges qui contribuent, elles aussi, à faire de l'établissement Arthur Rimbaud, un collège de la réussite.

Un bilan à mi-parcours, mené en 2008, en concertation avec les élèves et la communauté éducative a permis de réajuster le programme, dont l'échéancier a été allongé jusqu'en 2015 et le budget étendu à 50 millions d'euros. Depuis, les nombreuses réalisations et multiples équipements ont transformé les bâtiments, les méthodes d'apprentissage et la qualité de vie et d'étude des collégiens.

Les principales opérations du Contrat-Collèges 2004-2014

2004-2014

- Extension du bâtiment et création de nouvelles salles de classe
- Aménagement des nouveaux plateaux de sciences et de technologie
- Rénovation de la demi-pension
- Ascenseur et rénovation de la production de chauffage
- Création d'un garage à cycles
- Réaménagement des locaux de vie scolaire (hall, bureaux).
- Aménagement d'un foyer des élèves et des locaux médico-sociaux
- Création d'une salle audiovisuelle et polyvalente
- Rénovation de salles (étage 2) et rénovation du CDI
- Rénovation de salles (étage 4)
- Rénovation de toiture, ravalement des façades et occultations solaires



▲▼ L'interface utilisateur de l'ENT



L'Environnement numérique de travail

Avec l'Environnement numérique de travail, le Conseil général propose un espace de travail et d'échanges accessible par les élèves, enseignants, parents d'élèves, personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

Restez connectés à la vie scolaire

En lien étroit avec les équipes pédagogiques, l'Environnement numérique de travail (ENT90) est proposé dans l'ensemble des collèges du Territoire de Belfort depuis 2010. Chaque établissement dispose d'un portail d'accès à internet doté d'un certain nombre de fonctionnalités interactives. Pour les élèves et leurs parents, l'ENT est un nouveau lien facile, rapide et efficace avec le collège.

En pratique, il permet :

Aux élèves

- ▶ De récupérer un cours manqué
- ▶ De discuter avec un professeur ou des camarades de classe d'un point précis
- ▶ De réaliser un travail en groupe
- ▶ De travailler en ligne

Aux parents

- ▶ De connaître en temps réel les résultats obtenus par leurs enfants et leur présence en cours
- ▶ De contacter l'établissement ou un enseignant
- ▶ De s'informer de l'actualité du collège
- ▶ De prendre connaissance de l'emploi du temps de leur enfant

Les élèves de 6^e et leurs parents recevront en début d'année scolaire, l'adresse du site internet de leur collège, leurs identifiants ainsi qu'un guide d'utilisation.

Retrouvez plus d'informations sur www.ent90.fr

Le raccordement des collèges du département au très haut débit grâce à la fibre optique

L'ensemble des établissements du département **seront raccordés à la fibre optique d'ici le mois de juin 2015**, afin d'accroître encore l'usage du numérique qui ne cesse de se développer dans l'enseignement.

Ce raccordement des collèges départementaux au très haut débit offrira aux usagers des solutions informatiques performantes, sécurisées, évolutives et répondant aux normes et standards en vigueur. Elle permettra aux enseignants de se concentrer sur les usages numériques pédagogiques, au bénéfice de la réussite des collégiens du Territoire de Belfort.



▲ La salle audiovisuelle

Un séjour d'intégration au Malsaucy ▼



La vie au collège

Pour que chaque élève puisse s'épanouir pleinement au cours de sa scolarité au collège, le Conseil général facilite les relations entre les parents, les enfants et la communauté éducative et soutient les établissements dans leurs projets d'actions culturelles et sportives.

Classe à Horaires Aménagés Musicale (CHAM)

Ce parcours scolaire particulier, qui permet aux élèves de bénéficier d'un projet pédagogique ambitieux, est ouvert à tous les élèves du Département sous réserve de validation de la candidature par une commission. Le public accueilli bénéficie d'un allègement d'horaires dans de nombreuses disciplines afin de se dégager du temps pour la pratique musicale (vocale ou instrumentale). L'enseignement musical est assuré conjointement par le collège, dans le cadre des cours d'Education musicale, et par le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Belfort.

L'objectif principal d'une scolarité en CHAM est de s'appuyer sur la musique pour aider l'élève à réussir au mieux son parcours scolaire. La pratique musicale doit aider l'élève à construire des compétences qui lui serviront dans toutes les disciplines. Le collège Rimbaud propose une CHAM « instrumentale » s'adressant à des élèves instrumentistes désireux d'enrichir leur pratique instrumentale et de participer à des projets collectifs.

Cultures-Collèges

L'accès à la culture pour tous suppose la sensibilisation des jeunes, dans et en dehors du cadre scolaire, notamment par l'éducation artistique et scientifique indispensable à la formation de l'élève et du futur citoyen. Le dispositif Cultures-Collèges, mis en place en partenariat avec la DRAC, répond à cet enjeu. Il vise à initier ou à soutenir le développement d'actions culturelles au sein des collèges, en collaboration avec les structures culturelles de proximité.

Le dispositif a évolué à la rentrée 2013/2014, et répond désormais à une problématique culturelle propre à chaque établissement. Un véritable projet culturel à l'échelle de l'établissement, et non plus une addition de projets distincts les uns des autres, est imaginé au sein de chaque collège. Établi par le Principal, en concertation avec ses équipes et avec l'aide des partenaires institutionnels, il est la grande évolution reconnue par tous les acteurs du dispositif. Tous les projets convergent vers un même objectif au sein d'un établissement. Les partenaires institutionnels du dispositif s'appuient sur l'analyse du chef d'établissement pour lui proposer de travailler avec des professionnels et faire vivre aux élèves de véritables expériences culturelles.

Le prix littéraire des collèges

Chaque année, la Médiathèque départementale, service du Conseil général, propose aux établissements du département de participer au Prix littéraire des collèges. Ce prix, destiné aux classes de 5^e et 4^e, se déroule en deux temps. Le premier temps, consacré aux rencontres, a lieu de février à avril dans les collèges. Puis, les élèves votent pour leur livre préféré dans les CDI au mois de mai. Pour ce faire, ils doivent avoir lu au minimum trois romans parmi les cinq en lice. Dans un second temps, chaque collège est invité à réaliser une production (affiche, marque-page, critique, vidéo...) autour du livre de son choix. Ces productions seront ensuite rassemblées en une exposition.

Séjours sportifs et de vie collective

Nouvel établissement, nouvelles matières, nouveaux profs, l'entrée en 6^e est une étape importante. Pour permettre à chaque jeune de réussir au mieux son entrée au collège, le Conseil général propose aux établissements des séjours d'intégration au Malsaucy. **Au programme :** activités sportives, ateliers avec la Maison départementale de l'environnement. L'occasion de faire connaissance, d'apprendre à vivre ensemble et de bien démarrer l'année. Au-delà des séjours d'intégration, le site du Malsaucy peut également accueillir des classes pour des projets pédagogiques sur mesure en toute saison.

Les activités sportives, clubs et ateliers

L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) est une fédération multisports ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens scolarisés.

► **Sports proposés :** football, handball, boxe éducative, basket, volleyball, escrime, athlétisme, badminton, tennis de table, art du cirque, danse, steps (différents tournois).

► Formation d'arbitres, sortie d'une journée au parc aventure de Bavilliers (acrobranche), journée santé et sports, challenges inter-classes.

► **Clubs et ateliers :** lecture, musique, civilisation italienne, arts plastiques, chorale, théâtre.

Retrouvez toutes les infos concernant Cultures-Collèges, le Prix des collèges et les séjours au Malsaucy sur cg90.fr/college



▲▼ La demi-pension du collège



Infos pratiques

Se rendre au collège : un aller-retour gratuit

Pour les élèves qui prennent le bus pour se rendre au collège, le Conseil général du Territoire de Belfort finance un aller-retour quotidien.

Toutes les infos sur
www.optymo.fr ou au 0800 304 863

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Restauration scolaire

Des tarifs de demi-pension accessibles à tous.

Dans tous les établissements le prix du repas proposé est de 3 euros par jour dans le cas d'un forfait hebdomadaire de 4 jours, et de 4 euros lors de l'achat à l'unité*.

Une tarification solidaire permet aux élèves boursiers de bénéficier d'un tarif adapté à la situation familiale. Pour plus d'informations, prendre contact avec l'établissement.

*Tarifs au 1^{er} janvier 2015, valables du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Des produits frais et locaux

Le Conseil général a favorisé la mise en place d'une filière courte afin d'alimenter les demi-pensions des collèges en produits frais et locaux.

Les exploitants agricoles du Territoire de Belfort ont été sollicités afin de fournir des laitages, de la viande bio et des légumes correspondant aux exigences des demi-pensions.

Les missions de lavage et d'épluchage des légumes ont été confiées à une structure du monde du handicap : l'Adapei (Association départementale d'amis et parents d'enfants inadaptés).

Depuis la rentrée 2013-2014, un nouvel atelier destiné aux travailleurs handicapés fournit des pommes de terre, carottes, choux, poireaux, céleris, navets, oignons ou encore échalotes, produits localement, aux demi-pensions des collèges.



▲▼ Les transports scolaires



La carte scolaire

[illegible]

COLLÈGE ARTHUR RIMBAUD • BELFORT

BAUD • BELFORT
BANVILLARS



▲ Un cours d'EPS

Les casiers ▼





Le mot du Directeur académique des services de l'Éducation nationale

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013 définit les objectifs et les principes d'organisation du service public d'éducation. Sa mise en œuvre repose sur une coopération positive entre l'Etat et les différentes collectivités territoriales concernées.

La loi fixe comme objectifs à la formation scolaire l'épanouissement de l'enfant, l'acquisition d'une culture, la préparation à la vie professionnelle et à l'exercice de ses responsabilités d'homme et de citoyen. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en cours de redéfinition, indique les différents éléments constitutifs de ces savoirs fondamentaux. Les programmes réactualisent régulièrement les connaissances essentielles et les méthodes qui doivent être acquises au cours du parcours scolaire.

Il appartient aux équipes éducatives dans les établissements scolaires de mettre en œuvre avec succès ces objectifs. Pour y parvenir, il convient de développer une pédagogie attentive aux étapes de l'apprentissage, se fondant sur une évaluation conduite avec bienveillance et reposant sur des objectifs exigeants. Elle a vocation à valoriser l'investissement, le travail et le progrès des élèves à tous les niveaux de la scolarité. Elle doit éviter tout décrochage d'un élève au cours de son parcours. Le service public se doit également de contribuer à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Dans notre département, l'engagement en faveur de la mixité sociale est ancien et confirmé. La refondation de l'éducation prioritaire consolidera les moyens déjà mis en œuvre, et conforte une dynamique pédagogique et éducative plus soutenue et plus efficace au service des élèves les plus exposés aux risques d'échec scolaire.

Pour la réalisation de ses objectifs, les équipes peuvent s'appuyer sur une coopération utile avec les parents afin de renforcer la confiance des familles en l'école, vecteur favorable à la réussite. De même, le travail avec les associations péri-éducatives pourra apporter un soutien appréciable dans le champ éducatif, en particulier pour les élèves fragiles. Je sais que les équipes des collèges du Territoire de Belfort sont déjà fortement engagées dans une démarche de maîtrise des savoirs fondamentaux, d'aide aux élèves en difficulté, de construction d'un projet personnel d'orientation et de formation citoyenne pour chaque élève. Les résultats témoignent d'une réussite certaine : la réduction des sorties en cours de parcours et les poursuites d'études en seconde générale, technologique ou professionnelle plus nombreuses en témoignent.

Les interventions du Conseil général, dans la rénovation des bâtiments et le fonctionnement des collèges permettent aux élèves et aux personnels de bénéficier de conditions de travail et de vie performantes. La mise à disposition d'outils numériques et la contribution au développement d'actions éducatives et culturelles facilitent la réalisation des objectifs de l'école. Tous ces efforts réalisés en bonne intelligence traduisent la volonté partagée de faire de l'éducation une priorité et de renforcer ainsi de façon effective les chances de réussite de chacun des élèves.

Eugène Krantz

Directeur académique des services
de l'Éducation nationale du Territoire de Belfort

En savoir plus sur mon collège :
cg90.fr/college

Collège Arthur Rimbaud

Belfort



*préparons
l'avenir des
jeunes dans le
Territoire*

CONSEIL GÉNÉRAL DU TERRITOIRE DE BELFORT

Hôtel du Département
Place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

Tél 03 84 90 90 90
Fax 03 84 28 06 43
www.cg90.fr



académie
Besançon 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Territoire de Belfort
éducation
nationale

